

*Questions orales*

**M. Clark:** Non! Non!

**M. Pinard:** J'entends le chef de l'opposition qui dit non. De toute évidence, il n'a rien compris.

[Traduction]

**M. Jarvis:** Madame le Président, je regrette de devoir reprendre le président du Conseil privé, mais ce n'est pas ce qu'indiquait la décision de M<sup>me</sup> le Président.

**M. Clark:** Ni la déclaration de Lalonde.

**M. Trudeau:** C'est inexact.

**M. Jarvis:** C'est exactement ce que vient de dire le président du Conseil privé.

**M. Trudeau:** Non, non et non!

**M. Jarvis:** Je voudrais que le premier ministre se calme. Cette attitude semble être contagieuse aujourd'hui à la Chambre. Le gouvernement veut-il prendre le risque de percevoir une redevance vraisemblablement illégale jusqu'à la rentrée parlementaire ou bien le président du Conseil privé a-t-il l'intention de prendre les mesures nécessaires, avant l'ajournement, pour légaliser une taxe qu'autrement il n'aurait pas le droit de faire payer aux consommateurs de produits pétroliers dans notre pays?

**M. Pinard:** Madame le Président, j'ai dit au député que nous n'avions aucune preuve qu'il s'agissait d'une redevance illégale. Au contraire, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a dit très clairement vendredi dernier qu'il avait vérifié et qu'il était sûr de respecter le Règlement . . .

**M. Clark:** Ce n'est pas ce qu'il a dit.

**M. Pinard:** . . . et la loi.

**M. Clark:** Vous induisez la Chambre en erreur.

**M. Pinard:** Selon les juristes que nous avons consultés jusqu'à maintenant, tout est légal. Je n'ai rien d'autre à ajouter pour le moment.

**Des voix:** Oh, oh!

\* \* \*

**LA PETITE ENTREPRISE****LE PROGRAMME DE SUBVENTION SALARIALE**

**M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Petites entreprises). Comme en témoigne sans équivoque le hansard du 26 juin, le nouveau programme de création d'emplois que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a annoncé ne produira que 7,500 emplois cette année. Le ministre peut-il nous dire s'il favorise

l'instauration d'un programme de subvention salariale afin d'aider le secteur de la petite entreprise et de créer des emplois au Canada?

[Français]

**L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises)):** Madame le Président, je crois que les programmes proposés par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration tiennent déjà compte des préoccupations de l'honorable député.

[Traduction]

**M. Hawkes:** Madame le Président. Le programme de création directe d'emplois ou le crédit d'impôt à l'employeur, qui produiront environ 4,500 emplois au cours de l'année civile, ne tirent aucun parti du potentiel de la moitié des entreprises canadiennes susceptibles de créer des emplois. Un programme de subvention salariale de même envergure sur le plan financier mettrait à profit ces autres entreprises et doublerait les emplois créés pour la même somme.

Le ministre sait-il cela? Va-t-il en tenir compte? Nous affirme-t-il sans équivoque qu'il n'exercera pas de pressions en vue de faire adopter par le gouvernement un programme de subvention salariale pour favoriser la création d'emplois?

[Français]

**M. Lapointe (Charlevoix):** Madame le Président, il semble évident que le député n'est pas d'accord sur un programme de ce gouvernement présenté par l'honorable ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Il me fera plaisir de vérifier ses affirmations auxquelles je ne suis pas prêt à ajouter foi pour l'instant, et s'il devait y avoir quelque fondement à ce qu'il affirme, je serai heureux de prendre cela en délibéré et de consulter mon collègue le ministre de l'Emploi et de l'Immigration à ce sujet.

\* \* \*

[Traduction]

**L'ÉNERGIE****LA LÉGALITÉ DE LA HAUSSE DU PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS**

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, j'ai quelques questions à poser au président du Conseil privé au sujet de la réponse qu'il a donnée il y a un instant à mon collègue, le député de Perth. Je regrette d'avoir à citer un passage du hansard et d'avoir à prendre un peu de temps de la Chambre. Comme en fait donc foi le hansard de vendredi, à la page 2839, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a fait la déclaration suivante: